

Climate Data Hub

LA COOPÉRATIVE DES DONNÉES CLIMATIQUES EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

La Région Centre-Val de Loire a pris l'initiative d'une démarche pionnière visant à **favoriser le partage et l'utilisation des données pour la lutte contre le réchauffement climatique et pour l'accompagnement aux effets du changement climatique.**

Cette action novatrice s'inscrit dans le contexte de la COP régionale et bénéficie du soutien du programme France 2030.

LA RÉGION ENGAGÉE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

centre-valde Loire.fr

RÉGION
CENTRE
VAL DE LOIRE



Enjeux et finalités

Le Climate Data Hub est un projet conçu avec des partenaires publics et privés pour permettre le partage et l'utilisation de données utiles à l'atténuation des gaz à effet de serre et à l'adaptation au changement climatique.

Plusieurs objectifs sont visés :

- **Disposer de données qui vont favoriser l'innovation** en faveur de la lutte contre le changement climatique (nouveaux services, nouvelles méthodes, nouveaux usages...);
- **Favoriser la compréhension**, la mobilisation et l'engagement de toutes les organisations et des citoyens ;
- **Construire des outils d'empowerment** (encapacitation) des habitants et agir ainsi sur les comportements individuels ;
- **Observer et mesurer les trajectoires de lutte contre le changement climatique** à l'échelle régionale.

Pour y parvenir, le Climate Data Hub est à la fois un espace pour accéder à des données massives utiles, qu'elles soient publiques ou privées, et un tiers de confiance pour permettre l'utilisation de ces données avec le développement de cas d'usage opérationnels.

Au cours de l'année 2021, des travaux exploratoires ont été menés pour :

- **Recenser des "cas d'usage" possibles** et proposer une hiérarchisation dans leur mise en œuvre ;
- **Identifier des choix juridiques possibles** (quelle structure porteuse pour le Climate Data Hub ?) ;
- **Poser les bases d'un cadre éthique** (avec un projet de charte) ;
- **Identifier les enjeux technologiques** liés à l'hébergement des données, à la cybersécurité, à la sobriété énergétique...

La démarche

En 2022, la configuration du Climate Data Hub s'accélère. Les travaux préparatoires vont permettre de valider l'organisation d'un modèle

stratégique, organisationnel et technique. Ils se concluront en 2024.

À l'issue de cette période, le Climate Data Hub sera opérationnel, les premiers cas d'usage auront été déployés. Tout au long de la démarche, les travaux et leurs résultats feront l'objet d'une évaluation itinère. **Un rapport d'évaluation complet dressera un bilan de cette étape, assorti d'un plan d'action à 5 ans.**

Un tiers de confiance

➤ Q'EST-CE QU'UN TIERS DE CONFIANCE ?

La confiance est au cœur du dispositif de partage de données du Climate Data Hub. Elle permet le partage et la circulation des données publiques et privées d'un territoire. **Le tiers de confiance est un acteur neutre, choisi par les parties prenantes pour gérer le partenariat de données.** Il est garant du respect des objectifs, du cadre légal et des principes éthiques, de l'adaptation des outils et moyens aux finalités et enfin du bon déroulé des opérations au service de l'intérêt général.

Il garantit une utilisation conforme à l'intérêt général pour les acteurs publics, le respect du secret des affaires pour les entreprises, le respect de la vie privée pour les particuliers.

➤ QUELLE EST LA FONCTION DU CONSORTIUM ?

Une soixantaine d'acteurs publics et privés de la région, regroupés dans une vingtaine d'organisations régionales ou nationales, participent aux travaux du Climate Data Hub.

Cette dynamique s'organise au sein d'un consortium qui forme un cadre juridique par lequel **les partenaires approuvent des objectifs communs et s'engagent à y contribuer**. Ils participent à sa gouvernance, apportent et utilisent des données, mutualisent des moyens et des ressources dans un esprit de confiance et d'adhésion au projet. Ils sont motivés pour **nouer entre eux des liens durables d'interconnaissance et d'entraide au bénéfice du Climate Data Hub**.

➤ QUELLE PLACE POUR LE CONSEIL RÉGIONAL ?

La Région Centre Val-de-Loire a été à initiative de la démarche, sous l'impulsion de son Président, François Bonneau. Elle est membre du consortium et assure, dans la phase de configuration, le portage du projet. Elle a notamment coordonné le dossier nécessaire à l'obtention des financements de France 2030.

➤ QUELLE FORME JURIDIQUE POUR LE CLIMATE DATA HUB ?

La structuration juridique du Climate Data Hub sera **mise à l'étude durant l'année 2023**. Plusieurs hypothèses seront étudiées (association loi 1901, Groupement d'Intérêt Public, coopérative...). Les travaux à mener intégreront un retour d'expérience de quelques exemples de tiers de confiance français.

Les cas d'usage

Les premiers cas d'usage sélectionnés seront des marqueurs forts du Climate Data Hub :

- Ils donneront lieu aux **premiers échanges et partages de données**, contribuant ainsi à la consolidation du cadre de confiance : accès à des données non immédiatement disponibles, format et qualité des données, règles de propriété intellectuelle et usage de données personnelles.



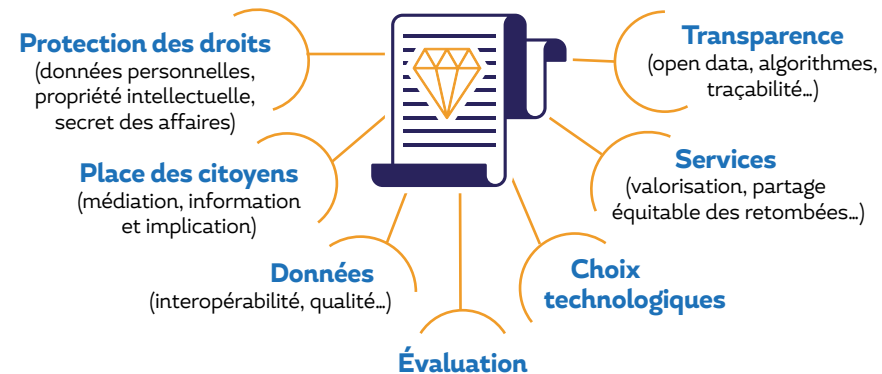
- Ils devront être suffisamment bien identifiés et matures chez les partenaires pour trouver à se **déployer rapidement dans le dispositif proposé par le Climate Data Hub**, tout en étant fortement diversifiés pour embarquer l'ensemble des acteurs du consortium.



- Leur construction, basée sur une méthodologie expérimentale, permettra alors d'**appréhender finement et concrètement les enjeux juridiques, techniques, éthiques ou encore économiques**.

Une charte éthique

Le projet de charte éthique du Climate Data Hub a donné lieu à d'importants travaux préparatoires, associant notamment le Conseil régional du numérique (CRNUM). Elle instaure un cadre commun auquel chacun pourra se référer lors des échanges à venir. Elle pose notamment des principes en matière de :



Des principes techniques

La gestion des données repose sur différentes couches technologiques, de la collecte à l'archivage ou la suppression, en passant par le transport, le traitement et l'hébergement.

Lors de l'étape de préfiguration, l'ensemble des partenaires a considéré que le Climate Data Hub devait, en conformité avec ses finalités et ses valeurs, privilégier des solutions souveraines et de proximité.

Quelques principes ont d'ores et déjà été actés :

- **Répondre aux besoins fonctionnels et techniques du projet** : hébergement, traitements de données, flux d'échanges et orchestration ;
- **Garantir la confiance** : conformité au RGPD, cybersécurité, souveraineté des données ;
- **Ne pas aller à l'encontre de la sobriété énergétique et écologique.**



À l'issue des travaux préparatoires, il a été acté que la gestion des données du Climate Data Hub serait assurée par le centre de services Data Centre qui inclut :

- un cloud souverain,
- un catalogue de services, des capacités de calcul, de stockage, de traitement et des outils d'analytics & d'IA,
- la mutualisation des moyens techniques et une mise en réseau des ressources humaines.

En fonction des cas d'usage et des besoins qui émergeront lors de la phase de cadrage, des solutions technologiques complémentaires seront mises à l'étude.

Financement

Pour franchir cette nouvelle étape dans la construction du Climate Data Hub, **le projet bénéficie d'un financement de l'État (DINUM) au titre du plan de relance pour un montant de 375 000 €.**



CONTACT

Grégory Delobelle

chef de projet Climate Data Hub,
Région Centre-Val de Loire

gregory.delobelle@centrevallde Loire.fr

LA COOPÉRATIVE
DES DONNÉES
CLIMATIQUES EN
RÉGION CENTRE-
VAL DE LOIRE



Climate
Data
Hub

